



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2016

**OBJET : CONVENTION ENTRE LA VILLE DE TARNOS ET LE COLLÈGE
LANGEVIN WALLON POUR LE PASSAGE DE LA BALAYEUSE DE LA
VILLE DANS LA COUR DU COLLÈGE**

L'an deux mille seize, le treize décembre, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. GONZALES, M. HERVELIN, Mme BAULON, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS M. LECERF, Mme MOUNIER, M. GARANS, M. COUTIER, Mme PICAT, M. DUBUS, Mme SAINT-AUBIN, Mme PERIMONY-BENASSY, Mme BISBAU, Mme MONTAUCET, M. AJA, M. ROBLES, M. POULAERT

ABSENTS REPRÉSENTÉS

| | | |
|----------------|---------------|------------|
| M. SAUBIETTE | procuration à | M. PERRET |
| M. SALLABERRY | procuration à | Mme NOGARO |
| Mme CAMBRONERO | procuration à | M. LAURENT |

ABSENTE EXCUSÉE

Mme FAURE

ABSENTS :

Mme DELAVENNE
M. CLAVERIE

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de pouvoirs: 3

Nombre de votants : 30



2016-12-152-DAP - CONVENTION ENTRE LA VILLE DE TARNOS ET LE COLLÈGE LANGEVIN-WALLON POUR LE PASSAGE DE LA BALAYEUSE DE LA VILLE DANS LA COUR DU COLLÈGE

Monsieur le Maire informe avoir été sollicité par le collège Langevin-Wallon de Tarnos pour le nettoyage de sa cour.

Il convient de signer une convention entre la ville et le collège Langevin-Wallon afin de définir les conditions de mise à disposition de la balayeuse avec chauffeur pour effectuer cette opération.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-29,

Vu la demande du Collège Langevin-Wallon de Tarnos,

Considérant la délibération n° 2016-04-045-DAP du 18 avril 2016

Considérant le projet de convention,

DELIBERE

ANNULE ET REMPLACE la délibération n° 2016-04-045-DAP du 18 avril 2016

APPROUVE la convention entre la Ville de Tarnos et le Collège Langevin-Wallon de Tarnos, pour le passage de la balayeuse au collège Langevin-Wallon, à titre gratuit, jusqu'à trois fois par an

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la dite convention et l'ensemble des documents afférents.

Vote: 30

Pour: 30

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)
Pour extrait certifié conforme
Tarnos, le 14 décembre 2016
Le Maire

